



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'alimentation
Service de la prévention des risques sanitaires de la
production primaire
Sous-direction de la qualité et de la protection des végétaux
Bureau des semences et de la santé des végétaux

Adresse : 251 rue de Vaugirard
 75 732 PARIS CEDEX 15
 Suivi par : Olivier Dufour
 Tél : 01 49 55 81 64
 Courriel institutionnel : bssv.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr
 Réf. Interne : BSSV/2013-10-012
 MOD10.21 E 01/01/11

NOTE DE SERVICE
DGAL/SDQPV/N2013-8169
Date: 18 octobre 2013

A l'attention de mesdames et messieurs les Préfets

Date de mise en application : immédiate
 Abroge et remplace :
 Date d'expiration : Sans objet
 Date limite de réponse/réalisation : Sans objet
 ☞ Nombre d'annexe : 0
 Degré et période de confidentialité : Aucune

Objet : Méthode officielle d'analyse MOA 033 version 1 relative à la détection de *Candidatus Liberibacter* spp. provoquant le Huanglongbing (HLB) par PCR conventionnelle.

Références :

- Articles L. 202-1 à 5, et R. 202-1 à 21 du Code rural et de la pêche maritime ;
- Décret 2006-7 du 4 janvier 2006 relatif aux laboratoires nationaux de référence, ainsi qu'à l'agrément et à la reconnaissance des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux ;
- Arrêté ministériel du 19 décembre 2007 fixant les conditions générales d'agrément des laboratoires d'analyses dans le domaine de la santé publique vétérinaire et de la protection des végétaux ;
- Arrêté du 29 décembre 2009 modifié, désignant les laboratoires nationaux de référence dans le domaine de la santé publique vétérinaire et phytosanitaire.

Résumé : La présente note a pour objet la publication de la méthode officielle d'analyse MOA 033 version 1 relative à la détection sur feuilles de *Candidatus Liberibacter* spp. provoquant le Huanglongbing (HLB) sur plantes hôtes de la famille des *Rutaceae* par PCR conventionnelle.

Mots-clés : Bactériologie - méthode officielle d'analyse - MOA - analyses - détection - *Candidatus Liberibacter* - *asiaticus* - *africanus* - *americanus* - Huanglongbing - Greening - agrume - nervure.

Destinataires

Pour information :
 DRAAF et DAAF
 Anses-Laboratoire de la santé des végétaux
 SIVEP

Candidatus Liberibacter spp, anciennement dénommé Citrus greening bacterium, provoquant le Huanglongbing (ou maladie du dragon jaune) est listé dans les annexes de l'arrêté du 24 mai 2006 modifié l'annexe II partie A chapitre I relative aux organismes nuisibles non présents dans l'Union européenne et dont l'introduction et la dissémination doivent être interdites dans tous les États membres.

La présente note a pour objet la publication officielle d'une nouvelle méthode de détection *Candidatus Liberibacter* spp. provoquant le Huanglongbing, basée sur la PCR conventionnelle. Celle-ci permet de détecter spécifiquement l'espèce *asiaticus*, épidémiologiquement active sur les continents américain et asiatique, dont les hôtes végétaux appartiennent à la famille des *Rutaceae* incluant les végétaux de *Citrus* L., *Fortunella* Swingle, *Poncirus* Raf., et leurs hybrides, à l'exception des fruits et semences.

Cette méthode est disponible sur le site de l'Anses (www.anses.fr) et doit être utilisée aussi bien pour les analyses officielles dans le cadre des contrôles phytosanitaires en surveillance du territoire, que pour les analyses de confirmation demandées au Laboratoire national de référence (LNR).

Le Directeur Général de l'Alimentation

Signé : Patrick DEHAUMONT